

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ETE 2018

- Ouverture : du lundi 9 au lundi 31 juillet 2018 (samedis 21 et 28 juillet compris)
- Horaires : 9 H - 12 H et 13 H 30 - 17 H (+ le midi pour les demi-pensionnaires).
Pour les enfants de LAIFOUR et de SECHEVAL, un transport gratuit en minibus est prévu tous les matins et tous les soirs.
- Pré-accueil (en option) : de 8 H 30 à 9 H 00 (tarif : 0,50€ / jour / enfant)
- Public : tous les enfants âgés de 3 ans (propres) à 14 ans.
- Tarifs (hors pré-accueil) : (QF : Quotient Familial)

Pour les EXTERNES	
Pour les familles dont le QF > 630	Pour les familles dont le QF ≤ 630 <i>présentant une copie de la notification d'aide aux temps libres 2018</i>
Séjour incomplet : 7 euros par jour	Séjour incomplet : 4 euros par jour
Séjour complet : 120 euros	Séjour complet : 60 euros

Pour les DEMI-PENSIONNAIRES	
Pour les familles dont le QF > 630	Pour les familles dont le QF ≤ 630 <i>présentant une copie de la notification d'aide aux temps libres 2018</i>
Séjour incomplet : 11 euros par jour	Séjour incomplet : 7 euros par jour
Séjour complet : 190 euros	Séjour complet : 120 euros

Les autres aides aux vacances (chèques loisirs, vacances, CESU...) sont à déduire de ces tarifs. Le règlement peut être échelonné mais doit être payé en totalité avant le 1^{er} juillet 2018. La carte d'adhérent 2018 est obligatoire et comprend l'assurance ; son tarif demeure 20 € par famille et par an (elle est valable pour toutes les autres activités de l'association).

- Inscriptions :
 - Au Relais Familles (265 rue Clément Pierlot à Deville) le lundi, mercredi ou vendredi, entre 13 H 30 et 16 H 30, à compter du 19 mars 2018.
 - Le carnet de santé de votre enfant vous sera demandé ; une carte d'identité sera nécessaire, durant l'accueil, pour les sorties organisées en Belgique.
 - Le règlement de l'adhésion 2018 et d'un acompte non-remboursable de 30 € minimum par externe et 50 € minimum par demi-pensionnaire est demandé le jour de l'inscription.
 - Date limite : 30 avril 2018 (afin de recruter un nombre précis d'animateurs).

A Deville, le 9 mars 2018
Le Président,



Sébastien ALLAIRE

* Un séjour incomplet doit correspondre à une ou plusieurs semaines complète(s).